

AVIS D'ÉCHÉANCE DE VOS COTISATIONS EN 2025

// VOS COTISATIONS EN DÉTAIL

Pour votre contrat <i>Capital Invalidité - Décès Titulaire Base</i>	
Votre cotisation de base du 01.01.2025 au 31.12.2025	104,40 €
Montant total TTC des produits et services	104,40 €
Gratuité 1 mois par an réservée aux artisans possédant un contrat BTP santé et un contrat de Prévoyance Collective entreprise pour leurs salariés	-8,70 €
Montant total TTC des gratuités et réductions	-8,70 €
Montant total TTC à régler	95,70 €

// VOS ÉCHÉANCES

Contrat	Dates de paiements	Montants T.T.C
Capital Invalidité - Décès Titulaire	Mensuel	
	05.01.2025	0,00 €
	05.02.2025	8,70 €
	05.03.2025	8,70 €
	05.04.2025	8,70 €
	05.05.2025	8,70 €
	05.06.2025	8,70 €
	05.07.2025	8,70 €
	05.08.2025	8,70 €
	05.09.2025	8,70 €
	05.10.2025	8,70 €
	05.11.2025	8,70 €
	05.12.2025	8,70 €
Montant total TTC		95,70 €

Si la somme que vous nous devez est inférieure à 2 euros, celle-ci sera prélevée lorsque le montant cumulé de vos cotisations atteindra ce seuil de prélèvement.

